

quentes vacances du trône l'habituèrent aux empiétements de l'anarchie. Comprimé, il murmurait; déchaîné, il était terrible. Ces familles patriciennes ne furent jamais véritablement ni guelfes ni gibelines, mais elles usèrent de ces noms pour exprimer non la noblesse d'un prince, mais les querelles de leur vile ambition. Rivales entre elles, elles se déchiraient pour se supplanter; et les prélats qui en sortaient, portaient, à la cour pontificale et dans les charges dont ils étaient revêtus, toutes les passions de leur maison, et enlevaient ainsi au pontificat, une partie de sa dignité et de la force dont il avait besoin pour purifier le parti guelfe des vices qui le corrompaient.

Au milieu de ces luttes ardentes des partis, l'institution des ordres de saint François et de saint Dominique, fut un remède salutaire aux maux qui affligeaient les citoyens et le clergé. Les Frères Mineurs et les Prêcheurs n'étaient ni cloîtrés ni contemplatifs; mais, vivant au cœur des cités, que les haines domestiques mettaient en feu, ils furent pour le guelfisme des champions à toute épreuve. La pauvreté de leur vie et leur austérité de mœurs en firent pour le clergé et pour le peuple un sujet d'admiration, des êtres célestes; aussi, purent-ils prêcher à l'un et à l'autre la sainteté et la paix. Plus d'une

fois, les épées déjà levées pour frapper au cœur, s'abaissèrent à l'apparition d'un religieux; plus d'une fois, des colères, qui avaient résisté à la charité et à la raison, tombèrent à un mot de sa bouche. En même temps que la pauvreté de leurs vêtements et de leur nourriture les rendait accessibles au peuple, ils étaient recherchés des grands, qui, dans leur lassitude du crime, essayaient, par d'abondantes aumônes, de trouver auprès d'eux des moyens de salut. Il fallut même à beaucoup d'hommes fameux par leurs crimes qu'on les revêtit, moribonds ou froids cadavres, du froc grossier des Franciscains.

Les papes trouvèrent dans ces religieux une ressource que n'offrait plus le clergé séculier. C'étaient souvent eux qu'ils députaient aux rois et aux peuples; souvent aussi ils les élevaient aux sièges épiscopaux et aux honneurs du cardinalat. Exempts de la juridiction épiscopale, ils ne relevaient que du Saint-Siège, et recevaient immédiatement de lui la faculté de prêcher et d'administrer les sacrements. Cette milice sacrée, qui, libre de soins terrestres, nombreuse et fortement unie, marchait aux ordres du pontife romain, se répandait, comme un baume, dans le corps clérical, pour le guérir de la corruption. Mais ce remède finit aussi par perdre de sa puissance. Leur grand nombre refroidit dans le

peuple le respect dont il les environnait au commencement ; l'indiscrétion de quelques-uns dans l'observance des austères préceptes de la règle et leur orgueilleuse désobéissance aux papes enfantèrent des schismes dans leur sein ; leurs privilèges excitèrent aussi les jalousies des évêques. L'hérésie de Fratricelles, effet d'un zèle inconsidéré, et les théories audacieuses de Guillaume de Saint-Amour, qui séduisirent beaucoup de monde, portèrent à l'ordre de saint François deux coups cruels ; et il ne s'éleva plus, comme à sa naissance, jusqu'à la hauteur de la mission sociale qu'il avait reçue du pontificat romain.

Lors donc que Boniface s'assit sur la chaire de Pierre, il trouva les choses dans un état fort critique et presque désespéré. Il dut faire face au gibelinisme, qui, doué d'abord d'une certaine noblesse de principe, en était déjà déchu ; ce principe, qui avait consisté dans la trompeuse espérance de voir renaître l'empire latin, n'existait plus que dans ses conséquences, c'est-à-dire dans une injuste exclusion de la papauté du sein de la société civile ; il dut relever le guelfisme et le purifier, et enfin réprimer les excès du patriciat romain. Or, il nous semble que les trois ennemis rencontrés par Boniface, dans cette triple lutte, furent Philippe-le-Bel, Dante et

les Colonne. Frappé par tous, il ne fut vaincu par aucun. Pour le combattre, Philippe employa le droit civil, les Colonne le droit ecclésiastique, Dante le droit de l'opinion.

Après les fêtes du couronnement et les premiers mois de son pontificat, Boniface quitta Rome, dont l'air devenait insalubre à l'approche de l'été, et se retira à Anagni. Les Colonne ne doutaient nullement alors de la légitimité de son élection ; ils lui témoignèrent même la plus vive amitié et le plus sincère dévouement. En effet, comme pour aller à Anagni le pontife était obligé de passer par le territoire de Zagarolo, un de leurs fiefs, ils lui offrirent et lui donnèrent l'hospitalité. Tous les membres de cette famille rivalisèrent à son égard de respect, de soumission et d'amour, tellement qu'ils semblaient moins accueillir un Cajétan qu'un membre de leur famille. Boniface rappellera plus tard ce tendre et affectueux accueil<sup>1</sup>.

Les premières inquiétudes du nouveau pape lui vinrent de Pierre de Moron. Boniface ne le craignait pas personnellement : il n'y avait aucun danger que le feu de l'ambition humaine s'allumât sous le cilice du saint ermite qui avait si volontiers déposé la couronne papale. Mais il redoutait, jusqu'à en per-

<sup>1</sup> Voir la bulle, *Præter. temporum*. Rayn. 1297. 27.

dre le repos, les machinations de ceux que l'abdication de Célestin mécontentait, et qui pouvaient, à l'aide des arguments mêmes dont ils s'étaient servis pour engager ce dernier à descendre du siège apostolique, le pousser à y remonter.

Angelario, abbé du Mont-Cassin, avait été chargé par Boniface de veiller à la garde de l'ex-pape, et de le conduire à Rome. Mais, au moment où le pontife se disposait à partir de Naples pour la Ville éternelle, le saint disparut tout-à-coup. Célestin se dirigea vers San-Germano, et passa la nuit au palais abbatial. Là, il fit connaître à un prêtre la cause de sa fuite, le priant d'en garder le secret. Le même ecclésiastique lui procura une monture, et tout ce dont il eut besoin pour retourner à sa cellule du St-Esprit. Il y eut grande fête à Sulmone lorsque l'ermite y arriva : le peuple alla à sa rencontre et l'accueillit comme un thaumaturge. Le saint ne voulait que s'en-sevelir de nouveau dans sa retraite de Moron. Informé de cet événement par l'abbé du Mont-Cassin, Boniface trembla devant le péril d'un schisme, que les motifs indiqués plus haut rendaient probable, et il expédia sur le champ Thiéri d'Orviète, son camerlingue, à Sulmone, pour observer les mouvements de Célestin. Thiéri le trouva fort tranquille dans sa cellule et s'en retournait déjà, quand accouru-

rent de nouveaux messagers avec d'autres instructions relatives à Célestin. Mais, il était trop tard : ce dernier avait, pour la seconde fois, pris la fuite. Après avoir erré pendant deux mois, il arriva enfin dans une sombre forêt de la Pouille et s'y fixa. Cependant le bruit de cette fuite, en se répandant, piqua vivement la curiosité du peuple, qui voulait voir l'homme des miracles et du grand refus ; et, partout où passait le fugitif, une voix importune à Célestin et à Boniface se faisait entendre :—Voilà le saint, voilà frère Pierre de Moron.—Célestin fuyait, non par crainte du Pape, qui, par prudence voulait le tenir à ses côtés, mais parce que, soupirant après la solitude et obligé de vivre à la cour pontificale, il perdait ainsi le bénéfice de son abdication. Les siens lui avaient nolisé un navire pour le transporter outre mer, selon son désir ; mais, une longue tempête l'ayant empêché de partir, il fut enfin pris à quelques milles de Viesti, et retenu dans cette ville jusqu'à ce que Boniface eût exprimé ses volontés à son égard.

Nous croyons qu'elles ne se firent pas longtemps attendre. Charles de Naples, profondément incliné devant la puissance de Boniface était lui-même, par l'entremise de ses agents, à la poursuite du saint, afin de l'arrêter. Le souvenir des heureux temps du pape Célestin ne pouvait être empoisonné pour le Roi,

par un plus triste office. Guillaume Stendardo, connétable du royaume, fut chargé de conduire Pierre de Moron, bien escorté, jusqu'aux frontières, et le remit au camerlingue du Pape; le prélat présenta à la mi-juin l'illustre prisonnier à Boniface, alors résidant à Anagni<sup>1</sup>. Celui-ci savait parfaitement tous les dangers que courait l'Église s'il laissait Célestin au pouvoir de ses moines et d'un peuple émerveillé des miracles que l'on racontait de lui. On avait déjà, en effet, excité Pierre à reprendre les rênes du gouvernement pontifical<sup>2</sup>; et ce conseil était approuvé de tous ceux qui, ne tenant point la renonciation de Célestin pour valide, (et le nombre en était grand), ne pouvaient se persuader que l'élection de son successeur fût légitime. Toutefois, comme il s'agissait d'un saint, et qu'il était facile de froisser la piété des fidèles, Boniface voulut procéder avec précaution. Après avoir reçu Célestin avec beaucoup d'égards, et lui avoir donné un appartement dans son propre palais, il convoqua les cardinaux en consistoire afin de prendre leur avis sur ce qu'il y avait à faire<sup>3</sup>. Quelques-uns pensèrent qu'on pouvait, sans

<sup>1</sup> Suppl. Hist. Lelii. Marini. ad. Vit. S. Petri Cœlest. ap. Bolland. Cap. 10 et 11.

<sup>2</sup> Id. C. 11.

<sup>3</sup> Petri Alliaci « Vita S. Petri Cœlest. »

danger, laisser le saint retourner librement à sa cellule de Moron; d'autres qu'il fallait le garder soigneusement à vue, dans la crainte qu'on n'abusât de sa simplicité au détriment de l'Église. Boniface suivit ce dernier parti, et fit enfermer Célestin au château de Fumone, en Campanie, où l'on construisit pour son habitation, et d'après son désir, une petite cellule en tout semblable à celle de Moron<sup>1</sup>. Il défendit à qui que ce fût d'avoir des rapports avec le pieux reclus; deux frères de son ordre furent seuls exemptés de la mesure, à la demande de Célestin. On dit que, ne pouvant supporter longtemps les souffrances et la dureté de cette prison, ils tombaient bientôt malades, et étaient obligés de se succéder tour à tour. Pierre d'Ailly raconte que Boniface avait préposé à la garde de Célestin des soldats au nombre de six et trente autres hommes qu'il appelle satellites<sup>2</sup>.

Le lecteur peut facilement imaginer la manière dont parlaient de la prison d'un homme aussi vénéré les moines célestins et tous ceux qui, mécontents de l'élévation de Cajétan, se voyaient arracher le seul contrepoids qu'ils pussent opposer au pouvoir de Bo-

<sup>1</sup> Cellam igitur optanti, in castro Fumenis firmo cellam, qualem vero similiter sanctus ipse designaverat, ad formam ejus, quam in Murrone habuerat, fieri jussit. Id. ib. n. 118.

<sup>2</sup> Petri Allia. Vit. Cœlest. C. 3. n. 17. ap. Bolland.

niface. Le dénuement de la cellule habitée par Célestin au château de Fumone, les austères pénitences auxquelles ils'y livra et qui, à Moron, lui avaient déjà valu le nom de saint, lui attirèrent les honneurs du martyr et à Boniface la réputation d'un bourreau. La présence de gens armés au château et la séquestration du prisonnier furent interprétées dans le sens d'une cruelle jalousie d'autorité, et non dans celui d'une mesure nécessaire au repos de l'Église. Le danger d'un schisme échappait aux regards du peuple, qui ne voyait que l'innocent homme de Dieu renfermé dans une forteresse. Boniface avait donc une réputation sinistre; et malheur quand une réputation de ce genre est fondée sur la violation réelle ou apparente des convictions religieuses d'un peuple et d'un peuple comme celui du XIII<sup>e</sup> siècle. Le blâme qui s'accumulait sur la tête de Boniface devenait quelque chose de surnaturel, dont ses ennemis se faisaient l'arme la plus puissante.

Célestin vécut neuf mois dans le château de Fumone. Au mois de mai, une tumeur d'un caractère pernicieux lui survint au côté droit: les remèdes furent inutiles, elle le conduisit au tombeau, le 19 du même mois, à l'âge de soixante-treize ans <sup>1</sup>. A cette

<sup>1</sup> Lelii Marini. sup. Vit. M. S. Coelest. Cap. 44. n. 121.

nouvelle, Boniface, qui était à Rome, expédia à Fumone le cardinal Thomas de Ste-Cécile et son cameringue pour prendre soin des obsèques du saint. Elles eurent lieu dans l'église de St-Antoine de Ferentino, au milieu d'un grand concours de clercs et de prélats de la province. Lui-même célébra un service solennel pour le défunt, dans la basilique vaticane. Le corps du saint reposa dans l'église de Saint-Antoine jusqu'en 1325, époque où il fut transporté à Aquila, dans celle de Colle Maggio.

Alors l'effervescence des fanatiques commença à éclater; le crâne du saint ayant été trouvé perforé, ils répandirent le bruit que Boniface avait abrégé sa vie en lui faisant enfoncer un clou dans la tête. Le clou fut trouvé (par qui? on n'en sait rien), mais la pointe était encore ensanglantée. Ils l'introduisirent dans le trou du crâne, et, comme il s'y adaptait à merveille, il resta prouvé qu'il avait été l'instrument de sa mort. Dès-lors ce clou fut conservé comme une relique; une peinture à fresque, exécutée dans l'église de Ste-Marie de la Magelle, et aux pieds de laquelle était une légende explicative reproduisit ce tragique événement dans tous ses détails. On ne douta plus du martyr du saint, on orna de palmes son tombeau, et ceux qui le baisaient, apprenaient qu'un souverain pontife lui-même, Bo-

niface VIII, s'était rangé au nombre des persécuteurs de l'Église <sup>1</sup>.

A peine Boniface eut-il saisi les rênes du gouvernement ecclésiastique, qu'il songea à la paix tristement compromise dans le présent par les dispositions des princes, et encore plus menacée pour l'avenir. Mais la paix ne devait point s'acheter au préjudice des droits de l'Église. Il commença par rappeler ceux qu'elle avait sur le royaume de Naples. Charles I<sup>er</sup> d'Anjou avait fait serment de vasselage entre les mains de Clément IV et de Jean XXI. Charles-le-Boiteux avait ratifié les engagements paternels devant Nicolas IV, qui, en consignand dans un acte solennel les promesses étendues de Charles I<sup>er</sup> <sup>2</sup>, avait perpétué l'obligation où étaient les rois de Sicile de rendre hommage au Saint-Siège. Boniface, en renouvelant lui-même la bulle de Nicolas IV, invita Charles II à renouveler aussi son engagement <sup>3</sup>, et, pour confirmer le droit par le fait, il délia Charles de toutes les censures qu'il avait encourues en ne payant pas le cens de saint Pierre <sup>4</sup>. Le traité de Tarascon, préparé par lui,

<sup>1</sup> Voir la note 1.

<sup>2</sup> Rayn. 1289.

<sup>3</sup> Rayn. 1295.

<sup>4</sup> Rayn. 1294. Epi. 448.

lors de sa légation avec Gérard de Parme, et signé à Brignoles, le 19 février 1291, était resté sans résultat à cause de la mort d'Alphonse d'Aragon, enlevé à la fleur de l'âge, le 19 juin de la même année. Voici, en effet, de quels événements cet accident avait été suivi : Jacques était passé rapidement en Espagne et avait pris, en octobre, à Saragosse, la couronne d'Aragon; Frédéric, son frère, était demeuré chargé de l'administration de la Sicile, en qualité de son vicaire; Philippe de France, profitant de cette occasion pour ne point ratifier le traité, avait feint d'envahir l'Aragon, uniquement pour extorquer dix années de décimes au clergé français <sup>1</sup>; les Siciliens s'étaient pressés avec bonheur autour de Frédéric; enfin, Nicolas IV, alors pape, avait vu s'évanouir encore les espérances de paix qu'il avait conçues. Mais comme, sur le trône d'Aragon, Jacques se trouvait dans les mêmes conditions qu'Alphonse, c'est-à-dire, avec un peuple lassé de porter, outre le poids des censures pontificales, celui de la guerre, avec un trésor épuisé, et en face du danger de perdre ce royaume pour conserver la Sicile, il montra des dispositions pacifiques et désira en revenir au traité

<sup>1</sup> Rayn. 1291. 56.